



Info-Danse

Septembre-Octobre 2018

Chers parents et élèves, bienvenue à cette nouvelle année de danse aux Loisirs Gentilly qui sera ponctuée d'apprentissages et de réalisations pour tous nos danseurs petits et grands.

Pour l'année **2018-2019**, notre corps professoral sera composé de :

Jessica Hébert	Troupe
Maude Vincent-Matteau	Hip Hop, Hip Hop Plus, Dancehall/Reggeaton & Troupe
Laurianne Martineau	Initia-Danse, Jazz Urbain, Mini Hip Hop & Hip Hop
Sabrina Tomassini	Éveil, Initia-Danse, Jazz Urbain & Jazz Urbain Multi-Style
Katryn Terzian	Mini Hip Hop, Hip Hop, Troupe et Burlesque & Talons hauts
Kathleen Désilets	Baladi maman-enfant, Ado, Adulte & Troupe
Johanna Ortega	Danse Latine Initiation
Mattew Brunelle	Mini B-Boy, B-Boy & House Dance
Marie-Pier Brière-Caron	Pré-Ballet & Ballet Classique

Communications des Loisirs Gentilly aux parents et élèves

Vous êtes responsable de lire **tous** les documents relatifs aux cours et au fonctionnement (règlements, code vestimentaire, calendrier des activités, Info-Danse) qui se retrouveront sur le site web dans la section Danse et ce, tout au long de l'année. Les professeurs vous aviseront quand l'Info-Danse sera publié.

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec nous **uniquement** par courriel à : loisirsgentilly.danse@gmail.com . Il est donc inutile de laisser un message téléphonique sur la boîte vocale des Loisirs puisque les responsables du programme de danse ne retournent AUCUN appel téléphonique.

Ponctualité, retard et pause

La ponctualité est de mise pour ne pas nuire au bon fonctionnement des cours. Prévoyez arriver suffisamment d'avance pour que l'élève ait le temps de se changer et aller aux toilettes avant le début de son cours.

Les professeurs qui ont une pause repas ne sont pas responsables des élèves durant cette période. Merci de respecter ce court moment de pause et de ne pas les déranger.

En accord avec la direction des Loisirs Gentilly, les professeurs se réservent le droit de **refuser l'accès** à la salle de cours aux élèves qui arrivent fréquemment en retard. De plus, les portes seront verrouillées 5 minutes après le début du dernier cours de la journée. Il ne sera donc pas possible d'entrer dans l'école.

En cas de retard des parents à la fin du cours, les élèves qui n'ont pas l'autorisation de quitter seuls doivent rester **dans la salle** jusqu'à l'arrivée de ces derniers. À cet effet, notez que les Loisirs Gentilly exigent des frais de 3\$ par tranche de 5 minutes de retard des parents (payable immédiatement ou au début du cours suivant). À défaut de quoi, l'élève ne pourra pas suivre le cours suivant. Les frais de retard seront consignés au dossier de familial.

Annulation de cours

Il est possible que nous devions annuler un cours à la dernière minute pour un cas de force majeure (enseignant malade, problème de locaux, tempête). Si cela se produit, un avis sera publié sur notre site web et sur notre page Facebook **Danse – Loisirs Gentilly**. Vous êtes responsable de vérifier sur le site web avant de vous déplacer. En raison du grand nombre d'élèves, nous ne communiquons pas avec les élèves ou leurs parents par téléphone.

Exigences vestimentaires

Les élèves doivent respecter les exigences vestimentaires pour chacun des cours conformément aux règlements disponibles sur le site web.

Pour les groupes qui ont un maillot, il est fortement recommandé de **laver le maillot à la main dans l'eau froide et les suspendre pour sécher** afin de le garder en bon état pour le spectacle de fin d'année car ce dernier pourrait servir.

La plupart des éléments demandés par les enseignants sont disponible chez **Distributions Nivek** au 926, rue Jean-Neveu à Longueuil (près de Boucherville), J4G 2M1, 450-442-9547

Stationnement

La Commission Scolaire Marie-Victorin interdit l'utilisation de la cour d'école comme stationnement lors d'activités. Vous devez stationner votre véhicule dans le stationnement de l'école ou dans les rues avoisinantes.

En période hivernale, il est possible que la barrière de la cour d'école soit ouverte pour le déneigement. L'interdiction reste la même. Si vous décidez de vous y aventurer quand même, nous vous invitons à la plus grande prudence. SVP **circuler à très basse vitesse** afin

d'éviter tout accident. Votre collaboration est essentielle pour la sécurité de tous. En aucun cas les Loisirs Gentilly ne peuvent être tenus responsables du remorquage, du vandalisme ou des accidents qui peuvent survenir pendant les cours.

Facebook 

Danse – Loisirs Gentilly est sur *Facebook*. En effet, quoi de mieux que les réseaux sociaux pour être au courant des dernières nouvelles et transmettre vos commentaires. Joignez-nous sur *Facebook* à la page **Danse – Loisirs Gentilly**.

Récupération de souliers

Si vous avez des souliers de danse des années passées dont vous voulez vous départir, il nous fera plaisir de les récupérer.

Qui sont les administrateurs des Loisirs Gentilly?

Saviez-vous que les Loisirs Gentilly sont administrés **exclusivement** par des bénévoles? En effet, les membres du CA, la direction du programme de danse et tous les intervenants qui s'impliquent pour appuyer les professeurs sont des bénévoles qui, pour la plupart, occupent un emploi à temps plein et sont eux aussi parents. Il est donc essentiel d'être conscient que le délai de 24 à 48 h que nous nous sommes fixés pour vous répondre ne puisse pas toujours être respecté.

Sur ce, bonne année de danse!

Les Bénévoles des Loisirs Gentilly

www.loisirsgentilly.com

loisirsgentilly.danse@gmail.com